

DOCUMENT DE PROGRAMME-PAYS
2008 – 2009

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO



Programme des Nations Unies pour les
Établissements Humains
Bureau Régional pour l'Afrique et les Pays Arabes

UN  HABITAT



Des extraits de cette publication peuvent être reproduits sans autorisation à la seule condition que la source soit indiquée.

Publié par le Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains. Copyright © 2008

Photo credits: © UN-HABITAT/Alf Gillman & Alain Grimard

HS Number: HS/1060/08F

ISBN Number: 978-92-1-132055-8

ISBN Series: 978-92-1-132030-5

Les publications du Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains peuvent être obtenues par le biais du Bureau Régional pour l'Afrique et les Pays Arabes ou bien directement à :

ONU-HABITAT
B.P. 30030, GPO 00100
Nairobi, Kenya

Fax: + (254 20) 762 4266/7

E-mail: un-habitat@unhabitat.org

Site Internet: <http://www.unhabitat.org>

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE	4
AVANT-PROPOS DU MINISTRE	5
ANALYSE DE LA SITUATION	6
Situation des établissements humains	6
Priorité 1: Plaidoyer, évaluation et partenariat	7
Priorité 2: Aménagement urbain participatif, gestion et gouvernance	9
Priorité 3: Foncier et logement pour les plus pauvres	10
Priorité 4: Environnement et infrastructures de base	11
Priorité 5: Systèmes de financement des établissements humains	12
INSTRUMENTS DE PROGRAMMATION	13
Les instruments multilatéraux de programmation	13
Les besoins de renforcement des capacités	13
ACTIVITÉS RÉCENTES ET EN COURS	14
ONU-HABITAT	14
Partenaires	15
STRATÉGIE	16
Stratégie d'ONU-HABITAT dans le secteur	16
Objectifs du programme	16
Modalités de gestion	16
Risques	17
Priorités identifiées	17
MODALITÉS DE MISE EN OEUVRE	17
Principes clés	17
Information	17
CADRE DU PROGRAMME	18
Tableau des résultats et des ressources	18
Budget du programme	20
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	22
ACRONYMES	22
RÉSUMÉ	23
EXECUTIVE SUMMARY	24

AVANT-PROPOS

DIRECTRICE EXÉCUTIVE



Le Conseil d'Administration d'ONU-HABITAT a approuvé le Plan Stratégique et Institutionnel à Moyen Terme 2008-2013 en avril 2007. Ce plan vise en particulier à promouvoir l'alignement des activités normatives et fonctionnelles d'ONU-HABITAT à l'échelle de chaque pays. Les Documents

de Programme-Pays (HCPD) mis au point par ONU-HABITAT constituent une illustration concrète de cette stratégie de coordination à travers un processus consultatif impliquant les chargés de programme (HPM) d'ONU-HABITAT, les gouvernements nationaux, les équipes des Nations Unies et leurs agences dans chaque pays, les partenaires du développement et tous les services d'ONU-HABITAT. Les Documents de Programme-Pays sont des outils stratégiques destinés à guider toutes les activités d'ONU-HABITAT au cours d'une période de deux ans. L'un des principaux aspects de ces documents correspond à la mission d'ONU-HABITAT, à savoir la maîtrise de l'expansion urbaine et les défis qu'elle pose aux pays en développement. Chaque Document de Programme-Pays recense les priorités nationales en matière de développement urbain, notamment dans les domaines du logement et de la bonne gouvernance urbaine, ainsi que de l'accès aux services de base et au crédit.

Sont aussi abordées dans ces documents les grandes problématiques de l'environnement, du genre, des catastrophes naturelles et, plus généralement, de la réduction de la vulnérabilité. Chacun de ces Documents de Programme se concentre sur un pays. Ces outils de référence sont destinés aux chargés de pro-

gramme ainsi qu'aux parties prenantes au développement urbain durable à l'échelon local et national. Dans le Plan Stratégique et Institutionnel à Moyen Terme qu'il a adopté le 6 décembre 2007, le Comité des Représentants Permanents d'ONU-HABITAT a demandé que 20 Documents de Programme-Pays soient préparés au cours de l'année 2008, et notamment pour les pays où le programme « One UN » est mis en oeuvre. Conformément à la réforme des Nations Unies, chaque Document de Programme cherche à renforcer le rôle de l'ONU et à démontrer notre engagement.

Je tiens à remercier nos chargés de programme pour leur contribution et leur dévouement, ainsi que pour avoir mis au point ces Documents de Programme sous la direction de la Division de la Coopération Technique et Régionale et avec le soutien de tous les départements et programmes d'ONU-HABITAT.

Anna K. Tibaijuka
Directrice Exécutive

MINISTRE



A l'insu d'un diagnostic rigoureux, participatif et inclusif de l'état de la pauvreté en RDC, un Document de Stratégie et de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté « DSCR P » a été adopté en 2006. A partir de juin 2007, le Gouvernement de la RDC s'est engagé à appliquer le DSCR P à travers un plan d'actions pour

les 18 mois suivants. En vue de l'harmonisation des programmes de développement et leur alignement sur le DSCR P/PAP, le Gouvernement de la RDC a mis en place 15 groupes thématiques. Les domaines de la Protection Sociale, du Genre et de la Pauvreté Urbaine sont ceux du Groupe Thématique N° 12. Ce Groupe représente un cadre formel de concertation entre les divers ministères chargés de la protection sociale, des questions liées au genre, du cadre de vie des populations urbaines, ainsi qu'avec les partenaires au développement. Le programme d'actions stratégiques du Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat a pour objectif l'amélioration de la gestion urbaine et des conditions d'accès des populations à un habitat décent ainsi qu'à des services collectifs et sociaux de qualité.

Aussi, nous saluons le Document de Programme-Pays 2008-2009 d'ONU-HABITAT en RDC, qui est aligné à la fois sur notre DSCR P/PAP et sur notre Plan d'Action National pour l'Habitat.

L'harmonisation des programmes de développement urbain devrait nous permettre de conjuguer les syner-

gies et mobiliser les ressources face aux défis de la pauvreté urbaine marquée par une grave pénurie de logements décents (estimée à quelque trois millions d'unités) et la prolifération des bidonvilles. Les études de profils urbains menées avec l'appui d'ONU-HABITAT estiment à 833 000 ménages vivant dans des conditions inhumaines dans les villes de RDC.

Le document de Programme Pays d'ONU-HABITAT, dans ses parties tant normatives que fonctionnelles, est axé sur des résultats bien définis. Nous apprécions ce souci de visibilité qui s'attache à la lutte contre la pauvreté urbaine sous tous ses aspects. C'est pourquoi le Gouvernement de la RDC, à travers le Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat, accordera à notre partenaire, ONU-HABITAT toute l'attention ainsi que l'espace de travail et les facilités administratives nécessaires pour la mise en œuvre de ce Document de Programme-Pays.

S.E.M Sylvain NGABU
Ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat
République Démocratique du Congo

ANALYSE DE LA SITUATION

La République Démocratique du Congo a été, pendant trois décennies, profondément marquée par l'instabilité sociale et politique, la guerre ayant fait plus de quatre millions de morts et détruit l'ensemble du tissu économique du pays. En outre, l'interruption, en janvier 1992 de la coopération bi et multilatérale avec la communauté internationale, en l'occurrence ses bailleurs de fonds traditionnels, s'était traduite par une réduction dramatique des flux de ressources financières, aggravant une crise économique, sociale et humanitaire déjà sans précédent sur l'ensemble du territoire national.

Après le référendum constitutionnel de décembre 2005, des élections présidentielles, législatives et provinciales ont été organisées en juillet 2006.

Suite à ces scrutins, de nouvelles institutions démocratiques sont en cours de mise en place dans un contexte caractérisé par les quatre grands défis suivants:

- (i) la consolidation de la paix et de la sécurité;
- (ii) l'instauration d'un Etat de droit et de bonne gouvernance ;
- (iii) la reconstruction du pays et la relance durable de l'économie nationale; et
- (iv) l'amélioration du bien-être des populations.

C'est dans ce cadre que le Chef de l'État a lancé « cinq chantiers » pour la reconstruction du pays, à savoir: les infrastructures, l'emploi, l'éducation, la santé et l'habitat.

La RDC s'est dotée en 2002 d'un Plan d'Action National pour l'Habitat (PANH) avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et l'assistance technique d'ONU-HABITAT. Outre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et le DSCRP adopté en août 2006, le PANH demeure un cadre clair et incontournable pour toute intervention programmée dans le secteur des établissements humains en RDC. C'est pourquoi le Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat a demandé l'appui du PNUD et l'assistance technique d'ONU-HABITAT pour mettre à jour ce PANH, comme préalable à l'organisation de la table ronde des bailleurs de fonds pour le financement de l'habitat en RDC.

La première partie du Document de Programme Pays est organisée selon les priorités du Plan Institutionnel et Stratégique à Moyen Terme d'ONU-HABITAT approuvées par le Conseil d'Administration en 2007.

SITUATION DES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS

Le problème de l'habitat en RDC est avant tout celui de l'urbanisme car, au-delà du logement, l'habitat désigne le mode d'organisation et de peuplement par l'homme du milieu où il vit, dont la maison et les infrastructures. Il ne peut donc être dissocié de l'urbanisme ni des questions foncières.

En RDC, le tissu urbain est délabré. Le cadre de vie connaît une dégradation très avancée. Les services collectifs et sociaux de base (voirie, drainage, électricité, eau, assainissement, logement) sont insuffisants en qualité et en quantité.

En effet, les nouveaux quartiers, de plus en plus étendus, sont dépourvus d'infrastructures et de services de base. En outre, dans les quartiers plus anciens autrefois équipés, il n'a été possible de maintenir ni un accès convenable aux services urbains, ni leur bon fonctionnement. L'urbanisation de la pauvreté sur les collines et dans les basses plaines est à l'origine de la dégradation de l'environnement par les phénomènes d'érosion et les inondations.

VUE D'ENSEMBLE

Urbanisation (2008)

- Population totale: 65 m
- Pop. urbaine: 22 m (34%)

Taux de croissance annuel (2005-2010)

- National: 3.2 %
- Urbain: 5 %

Les villes principales (2008)

- Kinshasa: 8.2 m
- Lubumbashi: 1.4 m
- Mbuji-Mayi: 1.3 m

Source: UN DESA

Indicateur urbain

- Pourcentage de la population urbaine vivant dans les bidonvilles: 76 %

Pourcentage de la population urbaine ayant accès:

- A l'eau potable: 82 %
- A l'eau courante: 59 %
- A l'assainissement: 55 %
- A un espace de vie suffisant: 83 %
- A un logement durable: 57 %

Source: UN-HABITAT, 2000



Les prix des denrées alimentaires de consommation courante sont élevés par suite de la dégradation, voire de l'absence, des voies de circulation entre la ville et son arrière-pays.

La pauvreté est absolue. La majorité de la population vit en-deçà du seuil de pauvreté, soit avec moins d'un dollar par jour.

Cependant, les perspectives démographiques les plus réalistes indiquent que la population urbaine, de 16,7 millions en 2000 (sur un total de 50 millions) va passer à quelque 30 millions en 2015. Cela représentera alors 37,5 % d'une population totale de 80 millions d'habitants.

Au cours des dernières années, le conflit armé a accéléré un exode rural qui, déjà amorcé depuis des décennies, s'est poursuivi à un rythme et dans des conditions effroyables. Poussées par la violence et la peur, les populations rurales sont venues s'agglutiner dans des centres urbains déjà surchargés, sans activité économique ni infrastructures suffisantes pour les accueillir. Si une partie de ces populations entretient des projets de retour vers ses zones d'origine, il est manifeste qu'un grand nombre va rester dans les villes où elles se trouvent aujourd'hui.

La surpopulation urbaine est donc un événement non passager, mais bien durable et qui est appelé à s'aggraver encore avec la poursuite de l'exode rural.

La réduction effective de la pauvreté en RDC, conformément aux Objectifs de Développement du Millénaire, exige donc une intervention vigoureuse en milieu urbain.

Inexorable, inéluctable et marquée par l'insécurité de la tenure et l'extension désordonnée de l'espace construit, l'urbanisation fait apparaître les problèmes de gouvernance et de gestion urbaine comme les contraintes majeures qui pèsent sur le développement du secteur de l'urbanisme et de l'habitat en RDC.

PRIORITÉ 1: PLAIDOYER, ÉVALUATION ET PARTENARIAT

REDUIRE LA VULNERABILITE

La réduction de la vulnérabilité s'articule autour de deux axes stratégiques : (i) la prévention des crises et le relèvement communautaire ; et (ii) la lutte contre la dissémination du VIH/SIDA à une population de plus en plus jeune et féminisée.

PRÉVENTION DES CRISES ET RELÈVEMENT COMMUNAUTAIRE

Le document de travail issu de la Revue du Programme PNUD-RDC (Kinshasa, décembre 2006) qualifie de dramatique la situation de référence: plus de quatre millions de morts suite aux conflits armés depuis 1999; plus de 2,5 millions de personnes déplacées vulnérables et autres victimes des guerres; environ 300 000 rapatriés, 100 000 démobilisés, 500 000 Congolais réfugiés dans les pays voisins; conflits et massacres chroniques dans l'Est du pays (les deux Kivu et l'Ituri); violences dirigées en particulier contre les femmes et les jeunes filles; faible accès des populations aux

services sociaux et aux ressources; absence de cadre stratégique et de programmes adaptés pour la création d'emplois et de richesse pour les jeunes; faibles capacités des autorités locales et des partenaires; absence de programmes de réinsertion adaptée et durable.

Actions à mener: (i) redynamiser le programme de relèvement communautaire par des interventions d'urgence et de développement; (ii) promouvoir des moyens d'existence durables à travers des activités génératrices de revenu; (iii) appuyer la pacification, le rétablissement de la sécurité humaine, la réconciliation et la gouvernance locale; (iv) appuyer de manière conséquente la réinsertion durable afin que les démobilisés soient vraiment capables de s'auto-employer et de participer à la reconstruction de leurs communautés d'accueil.

Depuis 2006, ONU-HABITAT participe à la réflexion et à la formulation de projets pour la formation professionnelle des ex-combattants avant leur réinsertion. La Banque mondiale et le Comité d'Approbation des Projets de Réinsertion comptent ONU-HABITAT parmi les partenaires stratégiques du Programme de Réinsertion.

LA LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA

La RDC dispose d'un cadre de lutte contre le VIH/SIDA : le Conseil National Multisectoriel de lutte contre le VIH/SIDA (CNMLS) et le Programme de Lutte Multisectorielle contre le VIH/SIDA (PNMLS).

Néanmoins, la situation de référence est déplorable: faible capacité des instances de coordination

et de mise en œuvre des programmes et projets de prévention/traitement; faible intégration, dans la lutte contre le VIH/SIDA, des droits et de l'approche liés au genre; rupture fréquente des stocks de matériels de transfusion; faible pouvoir d'achat des populations et contraintes culturelles; inefficacité du système de distribution des produits médicaux; insuffisance des soins et du traitement; faible couverture géographique.

Actions à mener: renforcer les capacités nationales de coordination et de mise en œuvre des programmes nationaux de lutte contre la pandémie; améliorer l'accès à la prévention, au traitement et à des soins de bonne qualité; sensibiliser toutes les institutions concernées au besoin d'intégrer le VIH/SIDA et la dimension du genre dans leurs outils de planification ainsi que dans leurs budgets; développer des synergies entre partenaires du développement par des instances d'échanges et de réflexion communes. L'objectif est de réduire la morbidité et la mortalité dues au VIH/SIDA, dont le taux de prévalence est d'environ cinq pour cent. Mais ce taux est plus élevé dans les régions de l'Est du pays en proie aux conflits armés.

RENFORCER LES CAPACITÉS

La mise en œuvre du DSCR/PAP/CAP exige de renforcer les capacités à tous les niveaux dans les ministères concernés. Le développement des capacités se retrouve parmi les axes stratégiques dans chaque domaine d'intervention, en l'occurrence dans celui de la gouvernance. Il s'agit soit de renforcer



预览已结束，完整报告链接和二维码如下：

https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=5_19049

